

Délits et manquements boursiers

PARIS

Jeudi 11 février 2010

9h-13h

(Suivi d'un déjeuner)

S'inscrire :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTEE

MiddleNext

Palais Brongniart - 28, place de la Bourse - 75002 Paris - Tél : 01 55 80 75 75 - Fax : 01 55 80 75 76

Olivia DUFOUR

o.dufour@middlenext.com

Délits et manquements boursiers

<p>DATE & LIEU</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PARIS Jeudi 11 février 9h - 14h (Accueil à 8h45) Palais Brongniart 28, place de la Bourse 	<p>OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présenter une analyse transversale des délits et manquements boursiers. ▪ Appréhender l'articulation des différents régimes de responsabilité : pénale, administrative et civile. ▪ Détecter et prévenir en amont les risques liés aux délits et manquements boursiers. ▪ Identifier les responsables et les sanctions. ▪ Comprendre l'étendue de l'indemnisation des victimes.
<p>PROFIL</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ PDG ▪ Directeurs Financiers ▪ Secrétaires Généraux ▪ Responsables Communication 	<p>CONTENU</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les notions de délits et manquements boursiers ▪ Typologie et analyse transversale des délits et manquements boursiers <ul style="list-style-type: none"> - Abus de marchés : diffusion de fausses informations, comportement d'initiés et manipulation de cours. - Autres manquements boursiers. - Moyens de détection et de prévention des délits et manquements boursiers. ▪ La répression des délits et manquements boursiers <ul style="list-style-type: none"> - Imputation des responsabilités : identification des personnes punissables et analyse des tendances récentes de la jurisprudence en matière d'imputabilité de la faute. - Eventail des sanctions encourues. - Aspects procéduraux : délais d'action et voies de recours ▪ L'indemnisation des victimes de délits et manquements boursiers <ul style="list-style-type: none"> - Quelles victimes (intérêt à agir, constitution de partie civile)? - Caractérisation et évaluation du préjudice.
<p>ORGANISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Session ½ journée ▪ 6 participants maximum ▪ Petit déjeuner d'accueil ▪ Déjeuner sur place 	<p>INTERVENANTS/ANIMATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hubert SEGAIN, Associé, Herbert Smith LLP ▪ Jonathan MATTOUT, Collaborateur Sénior, Herbert Smith LLP
<p>PRIX</p> <p>Prix public : 586,04 € TTC (490 € HT)</p> <p>Membres MiddleNext : 346,84 € TTC (290 € HT)</p> <p>Organisme de formation agréé</p>	<p>INSCRIPTIONS</p> <p>Olivia DUFOUR Tel. 01 55 80 75 75 E-Mail : o.dufour@middlenext.com</p>

Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés avant la manifestation. Dès réception de votre inscription, une **facture tenant lieu de convention de formation simplifiée**, vous sera adressée. Les frais d'inscription comprennent l'accès à la formation, l'accueil café, le déjeuner et la documentation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

M^{me} M.

Fonction
Entreprise
Téléphone
E-Mail

Délits et manquements boursiers

Jeudi 11 février 2010
à Paris

- participera à la matinée**
Je joins un chèque de règlement (à l'ordre de MiddleNext) de :
- 346,84 € TTC, pour les membres de MiddleNext
 - 586,04 € TTC, pour les non membres
- ne participera pas

Bulletin à retourner impérativement accompagné de votre règlement :

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTEE
MiddleNext

Olivia DUFOUR

Palais Brongniart
28, place de la Bourse
75002 Paris

Tél : 01 55 80 75 75
Fax : 01 55 80 75 76